

Madame, Monsieur, Cher élève,

Tout d'abord, je vous félicite de votre affectation au **Lycée Professionnel Charles Cros** pour la prochaine rentrée scolaire.

Afin de valider définitivement cette affectation, il est indispensable de procéder à votre inscription administrative. Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires.

Dates et horaires des inscriptions :

L'accueil des familles se fera en continu, de **8 h 30 à 18 h**, selon le calendrier suivant :

Proviseur
Raphaël JOUTEL

Proviseur Adjoint
Julien VAILLE

Secrétaire général,
Matthieu MAYMIL

Téléphone
04 68 25 63 63

Courriel
ce.0110823k@ac-montpellier.fr

- **Jeudi 2 juillet** : élèves affectés dans les filières **Hôtellerie-Restauration** (CAP et Bac Pro).
- **Vendredi 3 juillet** : élèves affectés dans les secteurs du **Tertiaire** (CAP et Bac Pro).

Présence et modalités obligatoires :

- **Notification d'affectation** : vous devez impérativement vous munir de la notification d'affectation remise par votre collège. Sans ce document, aucune inscription ne pourra être enregistrée.
- **Accompagnement** : l'élève doit obligatoirement être accompagné de son responsable légal.
- **Dossier d'inscription** : aucun dossier ne sera envoyé ni remis à l'avance. Il sera complété directement au lycée le jour de l'inscription.

Pièces à fournir :

Afin de constituer un dossier complet, veuillez vous munir des documents suivants (originaux et/ou copies) :

- la décision d'orientation délivrée par le collège d'origine ;
- le dernier bulletin scolaire ;
- une copie de la pièce d'identité de l'élève ;
- le livret de famille ;
- un justificatif de domicile récent ;
- le cas échéant, une copie des aménagements spécifiques (PAP, PPS ou PAI).

Essayage de la tenue professionnelle :

Lors de l'inscription, chaque élève participera obligatoirement à l'essayage de sa tenue professionnelle afin de garantir une commande adaptée à sa morphologie et de lui permettre de disposer de sa tenue dès la rentrée.

Le port de cette tenue est obligatoire chaque jour au sein de l'établissement. Elle contribue à préparer les élèves aux exigences du monde professionnel et à favoriser l'acquisition des compétences ainsi que de la posture professionnelle attendues dans le cadre de leur formation.

Une participation financière de **50 €** est demandée aux familles. Le règlement pourra être effectué **en espèces, par chèque ou par carte bancaire**, au moment de l'essayage.

Les familles qui rencontrent des difficultés financières peuvent, selon leur situation, solliciter une prise en charge de cette participation au titre des **bourses scolaires** ou déposer une demande d'aide auprès du **fonds social lycéen**, sous réserve de l'avis favorable de la commission compétente.

Nous vous remercions par avance de respecter ces consignes et ce calendrier, indispensables à la bonne préparation de la rentrée scolaire de votre enfant.

Dans l'attente de vous accueillir prochainement au lycée, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction